Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 12

PDF erstellt am: **06.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ture, dus à l'infiltration de l'eau de pluie. Beaucoup d'autres points sont susceptibles d'amélioration : ainsi les vernis, pour la protection extérieure, ne sont pas encore suffisants. Un autre moyen, d'ordre purement technique, la standardisation des éléments de construction, demandée par les architectes et les ingénieurs, doit être le premier facteur susceptible d'abaisser le prix de revient de la construction en bois.

Mais, l'Office de renseignements ne peut, pour sa propagande, que se baser sur des données absolument certaines, dûment contrôlées scientifiquement. Cette propagande doit, si l'on peut dire, être populaire, et ne pas se borner à atteindre les milieux de la branche de la construction; il faut nettement vulgariser la construction de bois en informant les classes moyennes et ouvrières.

D'autre part, il faut expérimenter l'emploi plus fréquent des bois indigènes, tels que : le pin, l'épicéa et le mélèze, dans la maison de bois. Pour autant que le bois est sain, les secondes et troisièmes qualités peuvent trouver un emploi dans la construction. Enfin, il reste encore à étudier la protection du bois contre ses ennemis.

Toutes les dispositions que l'actualité de la défense aérienne passive oblige les propriétaires d'immeubles à prendre, doivent être suivies de près : le bois étant combustible, il constitue un facteur aggravant, en cas d'incendie : cette notion est fausse, en tant que point de comparaison avec d'autres matériaux incombustibles; il faut la rénover, en comparant la manière dont se comportent les différents matériaux dans un même incendie. Certains matériaux incombustibles s'y déforment, en causant des dégâts considérables.

L'orateur lance un vibrant appel à tous les producteurs de bois, à tous ceux qui sont intéressés à l'emploi du bois, pour qu'ils le vulgarisent dans tous les milieux.

La séance est levée à 11,45 heures.

Nyon, septembre 1936.

G. Leuenberger, inspecteur forestier.

COMMUNICATIONS.

Un nerprun arborescent.

Dans « Les beaux arbres du canton de Vaud », un exemplaire arborescent du nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica* L.) est indiqué, à la page 193, avec photographie à page 191.

Les hasards d'un inventaire de forêt m'ont permis d'en découvrir un exemplaire presque identique.

Il croît dans la forêt paroissiale du Devens, sur St-Aubin (Neuchâtel), dans un mauvais taillis de chêne sur terrain calcaire superficiel, à l'altitude de 690 m. Exposition sud-est.

Ses dimensions sont : circonférence à 1,30 m : 42 cm; hauteur totale : 8,50 m; hauteur du fût sans branches : 3 m.

Son développement a été entravé par les rejets de chêne environnants, sa cime est étriquée.

Il est actuellement entièrement dégagé, et son développement ultérieur pourra être suivi attentivement. *J. P. C.*

CHRONIQUE.

Cantons.

Berne. *Mutations dans le personnel forestier.* M. *Hermann Wyss,* inspecteur forestier du 8me arrondissement (Berne), empêché par son état de santé de continuer l'exercice de ses fonctions, vient d'être remplacé par M. *Fr. Fankhauser,* jusqu'ici à la tête du 7me arrondissement (Seftigen), à Kehrsatz. Le Conseil d'Etat a désigné son successeur en la personne de M. *Fritz Aerni,* adjoint, depuis 1928 attaché à l'arrondissement de Berthoud.

Nos cordiales félicitations au nouvel élu !

Thurgovie. *Nominations.* Le Conseil d'Etat a désigné le successeur du regretté M. Etter, comme inspecteur forestier du 3me arrondissement, soit M. *Paul Altwegg,* jusqu'ici adjoint à l'inspectorat cantonal des forêts. Il lui a confié aussi l'enseignement de la sylviculture, à l'école cantonale d'agriculture d'Arenenberg.

Le nouvel adjoint à l'inspection cantonale des forêts (Frauenfeld) est M. *Walther Straub,* ci-devant inspecteur des forêts communales de Flims (Grisons).

Etranger.

France. La « Revue des eaux et forêts », dans son cahier d'août, a décrit les cérémonies qui se sont déroulées, en juillet, lors de l'inauguration des monuments élevés à la mémoire du professeur *Charles Flahault,* au Jardin des plantes de Montpellier, devant l'Institut de botanique, et dans le massif de l'Aigoual, au canton de l'Hort-de-Dieu.

L'éminent botaniste que fut Flahault — au sujet duquel le « *Journal* » a renseigné ses lecteurs, l'an dernier (p. 71/72) — était doublé d'un apôtre du reboisement, lequel a accompli un travail admirable dans ce domaine. Son départ fut un vrai deuil pour le monde forestier français.

Au cours d'une des deux cérémonies, M. *Guinier,* directeur de l'école forestière de Nancy, a rappelé le rôle considérable joué par le professeur Flahault, au point de vue de la liaison, qui n'existait pas avant lui, entre la botanique et la sylviculture.